



L'édito

En mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2019 au cours de laquelle notre façon d'être et nos petits gestes au quotidien renforceront la solidarité dans notre rue, dans notre ville et dans notre pays.

Une nouvelle année, une nouvelle présentation de la lettre d'information mensuelle : bonne lecture !

Le Maire, Conseiller Départemental, Pierre GUITTON

Prochains Conseils Municipaux
le lundi 28 janvier 2019
et le lundi 25 février 2019



Compte rendu disponible sur le
site www.stmeen.fr

Conseil Municipal

Le 17 décembre 2018, le conseil municipal :

- a approuvé la convention d'objectifs et de partenariat conclue entre la commune de Saint-Méen-le-Grand, les communes partenaires, la Fédération Départementale Familles Rurales 35 (F.D.F.R. 35) et l'association locale Familles Rurales concernant le fonctionnement du service accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires), à compter du 1^{er} janvier 2019, et validé le budget prévisionnel du service accueil de loisirs pour l'année 2019.

- a validé le projet d'établissement 2018/2020 de la médiathèque municipale et son projet d'aménagement (fonctionnement, horaires, budget) dont la validation de l'amplitude horaire d'ouverture au public.

La médiathèque sera ouverte 3 heures supplémentaires chaque semaine dont le vendredi soir jusque 20h.

- a validé le lancement d'une étude de revitalisation du centre-bourg, confiée au Cabinet ALTÉRÉO et a sollicité des subventions.

- a autorisé l'adhésion de la commune de Saint-Méen-le-Grand au groupement de commandes de fourniture d'énergie (gaz et électricité) créé par le SDE 35 afin de minimiser les coûts.

Informations

Plus d'informations sur le site www.stmeen.fr

URBANISME

Tout travaux de rénovation (ravalement, changement des ouvertures, huisseries, pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture) qui impacte l'aspect extérieur de votre habitation est soumis à autorisation d'urbanisme. En fonction des travaux effectués, il vous faudra soit déposer une déclaration préalable en mairie, soit demander un permis de construire. (article L421-4 et R421-17 du code de l'urbanisme).



VILLAGES-ÉTAPES

Notre commune accueillera les représentants des villages-étapes de la Bretagne le mardi 26 février.

CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Pensez à anticiper vos demandes de cartes d'identité ou de passeports pour vos vacances ou examens. Les délais d'obtention des rendez-vous auprès de la mairie s'allongent. Comptez environ 3 mois pour obtenir votre titre d'identité.



LE GRAND DÉBAT NATIONAL

À l'initiative du Président de la République, le gouvernement engage un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français. Chaque Française et chaque Français peut directement contribuer en ligne sur la plateforme :

www.granddebat.fr

A noter dans vos agendas...

ACCUEIL DES NOUVEAUX MÉVENNAIS



Samedi 2 février à 11h en Mairie.
Contact : mairie 02 99 09 60 61.



LOTO

Dimanche 3 février à 14h
Salle Théodore Botrel
En faveur de la lutte contre le cancer.
Contact : UCMB 06 20 61 85 14.

SEMAINE OLYMPIQUE

2 février : fête du hand
4 février : « Bad masqué » à 20h15
6 février : hand « portes ouvertes »
13 et 14 février : multisports
Au cosec. Contact : SCM
scmevennais@gmail.com

CHOUCROUTE

Samedi 9 février
Salle des fêtes de Saint-Onen-La-Chapelle. Contact : USSMSO
ussmfoot@aol.com

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TWIRLING BATON

Dimanche 17 février
Au Cosec. Contact : SEP Quédillac.

REPAS « TARTIFLETTE »

Samedi 23 février
Salle Théodore Botrel
Contact : SCM Handball
06 99 17 03 87.

DON DU SANG

Jeudi 28 février
De 10h30 à 13h et de 15h à 19h
Salle Théodore Botrel.



Santé

Colloque régional : prévention suicide

Le suicide, qu'il soit tenté ou abouti, est toujours violence : pour celui qui se l'inflige tout d'abord, pour ses proches, son environnement et parfois bien au-delà.

De quelles violences subies et/ou ressenties est-il l'aboutissement ? Quelles violences va-t-il générer ?

La violence peut être physique, psychologique, économique, politique, institutionnelle, sociétale... Elle peut être intime, intra familiale ou naître d'un environnement plus large. Elle peut être absence de reconnaissance, harcèlement, isolement, silence, traumatisme, déracinement...

Les liens réciproques entre violence et suicide et leurs impacts croisés ne nous obligent-ils pas à (re)penser la clinique, à trouver des manières différentes de prévenir, d'accueillir et d'accompagner ?

PeGAPse - CoEPS 35 Mutualité Française Bretagne Service Prévention 20 Square de Broglie CS 74 348 35043 RENNES Cedex	Tel : 02.99.67.88.06 06.26.78.68.24 pegapse@laposte.net col.preventionsuicide35@laposte.net N° SIRET 510 089 360 00018
--	--

Colloque sur inscription sur le site :
col.preventionsuicide35@laposte.net

RENNES 6 février 2019

9h-17h

à la Chambre des Métiers et de l'Artisan,
1 rue de l'Alma à Rennes



« Suicide & violence,
des impacts croisés,
une prévention liée ? »



Journée Nationale pour la Prévention du suicide
23ème



Collège Notre Dame :

Vendredi 1^{er} mars de 17h30 à 20h et
samedi 2 mars de 9h30 à 12h30.

MFR : samedi 9 mars de 9h à 17h .

Lycée Hôtelier : vendredi 22 mars
de 17h à 20h.

Collège Camille Guérin :

Vendredi 29 mars à partir de 17h15.

Elections : le répertoire électoral unique (REU)

Créé par la loi n°2016 1048 du 1^{er} août 2016, le Répertoire Électoral Unique est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Il est géré par l'INSEE. Ce qui change :

L'inscription sur les listes électorales n'est plus limitée au 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante.

Les électeurs pourront s'inscrire sans date limite, sauf pour les années électorales où, pour pouvoir voter, les inscriptions devront être déposées au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant la date du scrutin soit avant le 31 mars 2019 pour pouvoir voter aux élections Européennes prévues le 26 mai 2019.

Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019 ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription.

Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente, ce qui évitera les doubles inscriptions.

Les demandes d'inscription peuvent se faire en ligne sur : www.demarches.interieur.gouv.fr ou sur www.service-public.fr : vous devrez scanner votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.) Le dépôt au guichet de la mairie ou la transmission des demandes d'inscription par courrier restent possibles. Chaque électeur va se voir attribuer un numéro national d'électeur qui le suivra dans ses différents rattachements.

Des nouvelles cartes d'électeur vont être éditées en 2019.



Ateliers des vacances

Toutes les animations sont gratuites, même pour les non-adhérents à la bibliothèque, mais il faut s'inscrire car les places sont limitées !

Mercredi 13 février 15h à 17h : atelier enfants autour de la forêt avec lectures et fabrication d'un jeu de l'oie. A partir de 6 ans

Judi 14 février 10h à 12h : atelier numérique enfants (à partir de 7 ans) : Appis et jeux pour reconnaître les fleurs, les oiseaux...

Vendredi 15 février 19h30 à 21h : atelier numérique adultes et ados : créer un espace sonore autour de la forêt avec les capsules d'1DTouch.

Atelier tablettes réservé aux séniors : lundi 4 février de 10h à 12h.

Racontines : lundi 25 février à 9h45 et 10h30. Un moment de lecture pour les bébés. Pour les 0-3 ans. Sur inscription.

Atelier [des clics] : cours d'informatique pour débutants. Mardi 5 février de 10h à 12h. Places limitées. Gratuit et uniquement sur inscription.

Atelier de conversation en français : vendredi 1^{er} février de 14h à 15h pour les personnes étrangères.

L'exposition sur la forêt se terminera le 24 février. Visite libre et gratuite pendant les heures d'ouverture de la médiathèque.

Cinéma

SEANCE COURT METRAGE DIM 3 15H00
Fiction / Durée : 1h40

En présence des réalisateurs, projection de 4 courts métrages : Pourquoi ? L'alibi ? La déclaration ! L'héritage !
Au tarif de 2€

Un débat autour d'un pot aura lieu à l'issue de la projection.

Les films à venir : DRAGONS 3 en SN, QU'EST CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU, FORGIVEN, NICKY LARSON, RALPH 2.0 en SN, LA MULE, LA RITOURNELLE DE LA CHOUETTE, INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL, ...

Ciné-Sing Vendredi 22 Février avec le Film MAMMA MIA!

Programme complet sur le site www.le-celtic.com

Maison des jeunes



Durant les vacances scolaires, venez participer aux nombreuses activités : crêpes party, trampoline, cinéma...

Tous les programmes sur www.stmeen.fr rubrique jeunesse.

Sur inscription auprès de la MDJ : mercredi 30 janvier de 10h à 20h et samedi 2 février de 10h à 13h.

Informations communautaires

Pour tous renseignements, contactez la Communauté de communes Saint-Méen Montauban au 02 99 06 54 92.

2^{EMES} RENCONTRES DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

DES PAYS & MOI

RENCONTRER...
...EXPLORER...
VOYAGEZ !

SAMEDI 2 FÉVRIER 2019 DE 14H À 17H30

Salle polyvalente, route du Bran à Gafé

Plus d'infos: 02 99 06 54 92 ou jeunesse@stmeen-montauban.fr



Elu.e demain : pourquoi pas moi ?

Dans 18 mois, les 1 232 conseils municipaux bretons vont remettre leurs mandats en jeu lors des élections de mars 2020. Au total pour la Bretagne ce seront plus de 22 000 élus municipaux qui, pour certains se prépareront à repartir pour un nouveau mandat, mais le plus souvent à faire connaissance et apprivoiser la fonction d'élu local.

L'Arice se saisit de cette question, non pas pour interférer dans les débats politiques locaux mais pour alerter l'opinion publique que la « démocratie locale » est un bien commun toujours à conquérir, qui ne peut être laissé en jachère. Qu'il soit aujourd'hui maire, adjoint ou simple conseiller municipal, quelles sont les motivations d'un.e élu.e à se représenter ?

Qu'est ce qui va mobiliser des citoyens dans chaque ville, chaque bourg à se lancer dans l'aventure lorsque l'on sait que pour la grande majorité d'entre eux il s'agira d'un engagement complètement bénévole ?

L'Arice organisera une soirée citoyenne le mardi 23 avril animée par des débats autour de la question de l'engagement et de l'implication sur le territoire en présence d'élus à la Communauté de communes Saint-Méen/Montauban.

Gratuit et ouvert à tous. Contact : Association Régionale d'information des Collectivités territoriales (ARIC) : 02 99 41 50 07. www.aric.asso.fr

SOIRÉE D'ÉCHANGES : « début et fin de journée » que se joue-t-il lors de ces temps de transition ?

Mardi 29 janvier de 20h à 22h à Montauban-de-Bretagne, Salle Esmeralda Centre Victor Hugo. Ouvert à tous, entrée gratuite.

Sur inscription au 02 99 61 74 18.

Etat Civil

Naissance

DOS SANTOS Saphira 3 décembre 2018
GARNIER Evan 3 décembre 2018
SAUDRAIS Aimée 10 décembre 2018
MARMOL Léo 22 décembre 2018
LOUIN Olivia 29 décembre 2018
SILVA CLÉMENT Diégo 29 décembre 2018
ROUVRAY Romy 13 janvier 2019



Décès

SABLÉ Odette (veuve BÉCHU) 29 novembre 2018
THÉBAULT Jean 3 décembre 2018
BIZETTE André 11 décembre 2018
JOSSE Angèle (veuve CATHELINE) 23 décembre 2018
FENDRI Mohamed 16 décembre 2018
KERNÉIS Maria-Aimée 28 décembre 2018
UCHER Alfred 28 décembre 2018
FRIN Marie-Joseph (veuve DAVOINE) 10 janvier 2019
DELYS Marie (veuve ORAIN) 12 janvier 2019



Mariage

TRILLARD Gwénaëlle et TCHATCHOUAN TOMVEUN Florent
29 décembre 2018



Emploi

Jobs d'été



Vous avez entre 17 et 25 ans ? Rendez-vous le samedi 2 mars de 9h à 13h30, à la salle polyvalente de Quédillac, pour la 4^{ème} édition du « forum des jobs d'été ». Cette matinée favorisera la recherche d'un emploi saisonnier de proximité tout en valorisant le tissu économique local. Les visiteurs pourront consulter les panneaux d'informations sur le droit du travail, les offres d'emploi mais aussi rencontrer divers employeurs du territoire et retravailler leurs CV, accompagnés des conseillères des Points Accueil Emploi et de We-Ker (anciennement Mission Locale).

La Communauté de communes Saint-Méen Montauban propose un service de transport gratuit, sur inscription, pour les jeunes ayant des problèmes de mobilité.

Entrée libre et gratuite

Renseignements au 02 99 06 54 92 ou par mail : jeunesse@stmeen-montauban.fr

Permanences

PMI puériculture	Maison de l'enfance 1 rue Ernestine Lorand. Sur rendez-vous par téléphone au : 02 99 09 83 70 ou 02 99 09 15 53	<u>Permanence</u> : Jeudi 7 février après-midi <u>Consultations</u> : Vendredi 8 février matin Jeudi 21 février journée Lundi 25 février après-midi
Conciliateur de justice	En mairie 2 ^e étage Sur rendez-vous en mairie	Jeudi 7 février matin
Espacil Habitat	En mairie 2 ^e étage De 9h à 12h	Tous les mardis
Architecte-conseil	En mairie 2 ^e étage	Jeudi 21 février après-midi
Alcool assistance	Au complexe socioculturel	Samedi 2 février à 20h

Permanence des Adjointes

Samedi 2 février : Philippe CHEVREL
Samedi 9 février : Annette LELU
Samedi 16 février : Philippe CARISSAN
Samedi 23 février : Michel GLOTIN
Samedi 2 mars : Michel ROUVRAIS
Samedi 9 mars : Anne DIVET*

de 10h30 à 11h30 *sur rendez-vous

Club des Blés d'Or

Nouveau conseil d'administration au « club des Blés d'Or » : Bernard Gaudin, le Président et tout le conseil d'administration vous donnent rendez-vous pour des après-midis de détente et d'amitié salle Théodore Botrel.



Toute personne désirant faire partager une activité ludique sera la bienvenue. Prochains rendez-vous les jeudis 7 et 21 février, 7 et 21 mars pour diverses activités : randonnée, palets, jeux et le lundi 25 mars pour un concours de belote.

L'œil du Mewen



Nouveaux commerçants et artisans :

Pompes Funèbres et Marbrerie DANIEL, 10 place de la mairie.
Contact : 02 23 43 03 57

Entreprise de plâtrerie EURL Nunes, Bruno NUNES, Le Parson.
Contact : 06 61 45 86 56



L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

Pierre GUITTON, Maire

Membres de l'équipe de rédaction :

Anne DIVET, Odile CHEMIN-VAUGON, Françoise BEKONO,

Yves RIO, Marie-Hélène LE PAPE, Mario GAPAIS,

Agnès LE BOUTER, Béatrice HERVOCHON



SAINT-MÉEN-LE-GRAND

Merci d'adresser vos articles
avant le **18 février 2019** pour les
événements à annoncer
de mars 2019

contact@ville-st-meen-le-grand.fr

Tél : 02 99 09 60 61

Site Internet : www.stmeen.fr